



VOIE GÉNÉRALE		
2 ^{DE}	1 ^{RE}	T ^{LE}
Musique		ENSEIGNEMENT SPÉCIALITÉ

SPÉCIALITÉ MUSIQUE AU LYCÉE ET GRAND ORAL

ANNEXE

EXEMPLES DE PÉRIMÈTRES DE RÉFLEXION VISANT L'ÉLABORATION D'UNE « QUESTION » EN VUE DU GRAND ORAL

Au départ de la spécialité musique

Au départ d'un champ de questionnement et d'une thématique essentiellement musicale

- Au départ du champ de questionnement « **Le son, la musique, l'espace et le temps** » et de la thématique « **Musique, théâtre, mouvement et scène** »

De longue histoire, la musique entretient des liens étroits avec le théâtre, le mouvement et la scène. Le chœur du théâtre antique, l'omniprésence du ballet dans l'opéra baroque comme, d'histoire plus récente, le concert et la diversité de ses formes en sont quelques exemples. Et notre monde contemporain multiplie les rencontres. La scène est fréquemment le lieu privilégié de la convergence des arts au bénéfice de formes renouvelées sinon nouvelles de spectacles et de créations artistiques.

Dès lors, les élèves peuvent être engagés à interroger les multiples croisements dont témoigne « à la scène » la vie artistique contemporaine, ce qui en caractérise l'originalité comme les traditions dont ils sont issus. Les musiques patrimoniales gagnent-elles à s'associer à d'autres expressions artistiques sans se soucier de l'authenticité de leur interprétation ? Peut-on associer des traditions artistiques très différentes ? Quels intérêts, quels gains, quels risques ? La diversité des publics contraint-elle l'artiste à s'affranchir des traditions pour toujours proposer une

démarche originale ? Et y a-t-il un lien entre le développement de la diffusion musicale, la profusion d'informations numériques (captations, créations, interprétations, etc.) et la soif de liberté comme de projets hybrides des artistes contemporains comme des publics ?

- Au départ du champ de questionnement « **La musique, l'homme et la société** » et de la thématique « **Musique vivante vs musique enregistrée** »

L'invention de l'enregistrement puis, surtout, l'évolution des supports tout au long du siècle précédent, ont considérablement modifié le rapport des sociétés développées à la musique. Rare auparavant, la musique est devenue abondante, se glissant volontiers, enregistrée, dans tous les interstices de la vie sociale comme de la vie privée. Pour autant, le spectacle vivant musical, s'il ne semble pas quantitativement souffrir de cette évolution, est volontiers conduit à diversifier ses formes, à investir de nouvelles approches pour faire valoir sa plus-value et attirer son public.

Les élèves peuvent ainsi être engagés à interroger les liens qu'entretiennent musique vivante et musique enregistrée. Le développement de l'une est-il compatible avec le développement de l'autre ? Inversement, la création musicale a-t-elle besoin de la musique vivante pour exister sinon se développer ? La musique vivante permet-elle d'envisager des formes musicales que l'enregistrement ne permettrait pas ? Quels liens existe-t-il aujourd'hui entre la musique vivante et la multiplication des captations de concert aisément accessibles en ligne ? L'une est-elle indispensable à la vivacité de l'autre ? Et inversement...

- Au titre du champ de questionnement « **Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie** » et de la thématique « **Variants et invariants du langage musical** »

Que dirait aujourd'hui une oreille vierge de toute référence culturelle en découvrant la diversité des musiques auxquelles chacun peut dorénavant aisément accéder ? Après avoir constaté l'extrême diversité des univers esthétiques qui l'entoure, elle tenterait sans doute d'identifier des relations dans l'espace et le temps qui puissent lui permettre d'organiser ce « chaos » pour lui donner un sens, une logique, finalement pour en comprendre l'origine. Au fil de son cheminement, elle découvrirait des parentés et des filiations, tisserait des liens reliant des esthétiques qui semblaient, au premier abord, éloignées, comprendrait peu à peu le lent processus qui n'a cessé depuis toujours de faire évoluer les façons d'organiser les sons pour faire de la musique. Au fil de ses découvertes, elle apprendrait à identifier des invariants dans la diversité des langages utilisés mais aussi des caractéristiques singulières qui spécifient, outre les esthétiques, les époques et les lieux qui les ont vues naître.

Les élèves peuvent alors être amenés à interroger les parentés et oppositions entre esthétiques et langages musicaux dans le temps et l'espace. L'époque contemporaine peut-elle être considérée comme un moment de rupture avec la ou les traditions musicales dont nous héritons ? L'arrangement d'une œuvre selon des canons esthétiques étrangers à ceux ayant présidé à sa création est-il un appauvrissement ou un enrichissement de la création initiale, sinon une trahison ? Quelles sont les caractéristiques des langages et esthétiques qui peuvent éclairer le nombre croissant de créations musicales croisant les repères dans le temps et l'espace de la musique ?

Retrouvez éducol sur



Au départ de plusieurs spécialités dont la spécialité musique

- Au départ du champ de questionnement « **Le son, la musique, l'espace et le temps** » et de la thématique « **Musique, son et acoustique** »

La musique est omniprésente dans notre vie quotidienne contemporaine. Quels que soient les rapports que l'on entretienne avec elle – qu'on la pratique, qu'on l'écoute voire qu'on la subisse passivement –, au fondement de notre perception se trouvent les propriétés acoustiques du son, vibration et propagation.

Le champ de questionnement « Le son, la musique, l'espace et le temps » peut être l'occasion d'un dialogue fécond entre spécialités musicale et scientifiques, notamment autour de la thématique « Ondes et signaux » du programme de spécialité physique-chimie, qui peut également être éclairée par certaines notions abordées dans le cadre de l'enseignement scientifique de première. L'élève peut ainsi s'interroger sur les besoins, l'intérêt et les limites des sonorisations/amplifications en salle ou en plein air en fonction aussi bien des timbres instrumentaux ou vocaux que des esthétiques musicales à sonoriser/amplifier. Il peut également approfondir les caractéristiques de facture qui différencient les instruments, spécifient les timbres et exigent en retour des précautions particulières pour la sonorisation/amplification fidèle ou adaptée.

Les questionnements sur l'architecture des édifices et leurs caractéristiques acoustiques pourront se nourrir des éclairages croisés entre l'étude des sources sonores (timbres et esthétiques) et celle des notions physiques d'intensité et d'atténuation. Qu'il s'agisse de reproduire ou d'améliorer les propriétés acoustiques d'une salle de concert historique en vue de sa rénovation, de concevoir un nouvel auditorium, mais aussi, dans une toute autre perspective, un aéroport, un stade, une salle de restaurant ou... une salle de classe, comment l'agencement des volumes et des matériaux, l'élaboration d'un traitement phonique, permettent-ils d'améliorer la perception et d'adapter le confort auditif en fonction de la destination du lieu ?

La notion d'espace est aussi inhérente à la création musicale elle-même. Les réponses apportées par les artistes musiciens (compositeurs, interprètes, ensembles de diverses géométries) à cette préoccupation, toujours renouvelées en fonction des époques et des pratiques sociales qui leur correspondent, sont intéressantes à mettre en perspective et à interroger aussi bien du point de vue de l'esthétique, des pratiques de la musique que de l'analyse des contraintes acoustiques pesant sur chaque époque ou situation. Dès la fin du XX^e siècle, la création musicale montre un intérêt croissant pour la recherche scientifique regardant les espaces acoustiques et la perception sonore. En témoignent par exemple le courant spectral qui se nourrit de cette recherche et fonde la composition sur l'exploration des propriétés acoustiques du son et, à la même époque (les années 1970), la fondation de l'IRCAM (Institut de recherche et coordination acoustique musique), dont le projet est de développer l'interaction entre recherche scientifique et création musicale. Peuvent aussi être étudiés les liens qu'une nouvelle lutherie tirant parti de l'électricité, de l'amplification et du numérique entretient certainement à l'acoustique, à la perception mais aussi à l'acception contemporaine de la notion même de « son ».

Retrouvez éducol sur



Les liens associant les sciences et la création musicale aujourd'hui et depuis plusieurs décennies marquent-ils une rupture ou, au contraire, s'inscrivent-ils dans la continuité d'une recherche toujours recommencée et affinée sur les timbres au service de la création artistique ? Quelles sont les conséquences aujourd'hui des connaissances scientifiques croissantes sur l'invention de nouvelles lutheries, de nouveaux lieux d'écoute et de diffusion, voire de nouvelles esthétiques musicales ? Comment les connaissances en psychoacoustique conduisent-elles à améliorer l'expérience de l'auditeur en réalité virtuelle, par exemple en reproduisant la spatialisation de sources sonores par l'écoute binaurale ? Des techniques de prise de son aux supports de stockage et d'écoute des données musicales en passant par la synthèse et la reconnaissance vocales, l'élève peut ainsi interroger selon des angles multiples les rapports entre sciences et musique, dont les incidences sont perceptibles dans ses pratiques quotidiennes.

- Au départ du champ de questionnement « **Le son, la musique, l'espace et le temps** » et de la thématique « **Musique, son et algorithme** »

Les nouveaux modes de diffusion et de consommation musicales doivent beaucoup aux algorithmes et à l'intelligence artificielle. Ce sont eux qui, dans ce domaine comme dans bien d'autres, analysent en temps réel nos comportements électroniques pour nous proposer ce que nous semblons apprécier. Ce sont eux qui nous permettent de satisfaire immédiatement notre curiosité lorsque le titre d'une œuvre se dévoile désespérément.

La création musicale n'est pas en reste. Empruntant et approfondissant un long processus engagé durant le XX^e siècle par les compositeurs (de la musique sérielle à la musique aléatoire, de Webern à John Cage), les algorithmes peuvent déterminer les événements sonores aux échelles macro (hauteurs, dynamiques, rythmes, phrases, instrumentation, forme) et micro (synthèse du son, timbre). Ainsi permettent-ils aujourd'hui la multiplication d'outils numériques dits « de création musicale » mis à disposition de tous ceux qui souhaitent s'en servir, éventuellement sans aucun prérequis sinon leur capacité d'écoute.

Pour déterminer progressivement une « question », l'élève peut ainsi s'interroger sur les filiations entre les démarches des compositeurs d'après-guerre et l'émergence de ce que l'on a coutume d'appeler la musique algorithmique : doit-on y voir la continuité d'un processus d'évolution ou bien le signe d'une rupture, le compositeur perdant de son autorité au bénéfice d'une autre intelligence, cette fois artificielle ? Les outils de composition numérique les plus populaires sont-ils un atout pour développer l'accès à la création musicale du plus grand nombre ou bien l'instrument caché d'une régression esthétique contrainte par les ressorts cachés des algorithmes sous-jacents à ses logiciels ? Et les outils d'accès en ligne à la musique enregistrée, s'ils nous permettent de naviguer potentiellement dans des bases de données comptant des dizaines de millions de titres, ne risquent-ils pas paradoxalement de nous enfermer dans un périmètre esthétique réduit dont auront décidé seuls les algorithmes qui nous écoutent et nous épient sans cesse ?

- Au départ du champ de questionnement « **Le son, la musique, l'espace et le temps** » et de la thématique « **Musique, proportions et modèles scientifiques** »

Gammes, échelles, harmonie, séries, suites, proportions, combinatoire, nombre d'or, algorithmes, fréquences, ondes sonores, etc. Les parentés entre la musique et le domaine des sciences – et plus particulièrement les mathématiques – sont nombreuses. Dès la fin du XVII^e siècle, Leibniz constate ainsi que la musique est la « *pratique cachée de l'arithmétique, dans laquelle l'esprit ignore qu'il compte* ». Encore à cette période et depuis l'Antiquité, la musique passe pour l'autre nom des mathématiques. Pythagore, philosophe-mathématicien ayant le premier théorisé la gamme heptatonique, la considéra même comme une science mathématique au même titre que l'arithmétique, l'astronomie et la géométrie, l'ensemble constituant le *quadrivium*.

Nul n'ignore par ailleurs l'importance des mathématiques dans l'acte de composition, qu'il s'agisse d'utiliser des règles algorithmiques pour composer (Xenakis, Bartók), de les mobiliser comme source d'inspiration (Bach, Ligeti), de leur emprunter certains concepts pour renouveler les langages musicaux (Risset) ou encore de chercher à théoriser la musique sous le prisme de la logique mathématique (Rameau).

Mathématiques, numérique, sciences informatiques, physique : les points de connexion sont donc nombreux avec le domaine musical, permettant à l'élève de terminale suivant la spécialité musique d'y associer l'une de ces spécialités scientifiques dans la perspective du Grand oral. Les programmes disciplinaires font apparaître des axes d'étude engageant à des questionnements croisés. Ainsi en est-il par exemple des notions d'ondes et signaux en physique-chimie ou du chapitre « algorithmes et programmation » en mathématiques.

Partant de la spécialité musique comme entrée principale, les élèves peuvent être engagés à interroger l'histoire et les enjeux contemporains de l'utilisation des concepts mathématiques appliqués à la création musicale, l'influence des modèles scientifiques sur la composition musicale ou encore la compatibilité entre l'utilisation de tels concepts et modèles avec une expression artistique singulière portée par un artiste.

Laissons à la sagesse du philosophe le dernier mot : s'il n'est pas nécessaire d'être bon en mathématiques pour apprécier la musique, « *la musique est un exercice d'arithmétique secrète et celui qui s'y livre ignore qu'il manie les nombres* » (Leibniz, 1712).

- Au départ du champ de questionnement « **Le son, la musique, l'espace et le temps** » et de la thématique « **Musique et numérique** »

Dans son ouvrage *Qu'est-ce que le numérique ?*, Milad Doueïhi tente d'établir une définition du terme de « numérique » et d'identifier les enjeux de celui-ci dans les comportements sociaux contemporains : « Le numérique par sa nature même opère des ruptures dans une continuité apparente, portant sur des valeurs, des objets et des pratiques culturelles, nous offrant ce qui semble de simples reprises ou de modestes modifications ou transpositions de formes ou de formats [...]. Cette conversion continue, en raison de la socialisation des pratiques numériques, émane en grande partie du statut complexe du code informatique dans l'état actuel de notre civilisation. »

Retrouvez éducol sur



Les différentes pratiques de la musique n'échappent pas à ce constat. Le numérique, comme support de diffusion, de création, ou encore de captation les a certainement modifiées en profondeur. Le « numérique de diffusion » permet par exemple de multiplier les possibilités d'écoute musicale. Les différentes plateformes d'écoute proposent des catalogues de millions de titres accessibles en quelques clics. Semble parallèlement se développer une logique de *zapping* modifiant aussi bien les relations individuelles à la culture musicale que les repères sur lesquels l'industrie de la musique adosse son développement.

Le « numérique de création » témoigne également d'une évolution majeure des pratiques musicales contemporaines. L'atelier du compositeur s'est profondément transformé. Grâce à de puissants logiciels musicaux (séquenceurs, éditeurs, montages, mixages, échantillonneurs, etc.) et des banques de sons virtuels, les créateurs peuvent obtenir en temps réel un résultat d'une complexité maîtrisée, qu'elle s'approche d'une réalité acoustique connue ou bien qu'elle mobilise des sonorités inouïes. En outre, la numérisation des œuvres et leur diffusion en *streaming* permettent également aujourd'hui de libérer la création du carcan des supports physiques qui contraignaient auparavant les compositeurs à l'écriture de formes musicales adaptées aux véhicules de diffusion. Et notons enfin que ces différentes évolutions se retrouvent aujourd'hui volontiers dans un simple *smartphone* engageant dès lors chacun à naviguer comme il l'entend entre création et consommation de la musique. Progrès ou illusion ?

L'usage du « numérique musical » soulève ainsi une multitude de questions qui peuvent être mises en relation avec celles portées aussi bien par les spécialités scientifiques que celles relevant des humanités. Les élèves musiciens suivant par ailleurs la spécialité sciences de l'ingénieur peuvent croiser leur questionnement avec la thématique « les territoires et les produits intelligents, la mobilité des personnes et des biens ». Ou bien encore, ceux suivant la spécialité humanités, littérature et philosophie peuvent tisser des liens avec la thématique « l'humanité en question – création, continuités et ruptures ».

- Au départ du champ de questionnement « **La musique, l'homme et la société** » et de la thématique « **Musique et santé** »

Qu'elle soit simplement écoutée ou intensément pratiquée, la musique est une source de bien-être. Elle contribue largement à l'évolution comportementale et psychique de chaque personne, de la petite enfance à la grande maturité, concourant également au développement physique de chacun.

De nombreuses études scientifiques passées et actuelles nous informent que la pratique musicale (instrumentale et vocale) a des effets avérés sur le développement de la perception auditive, sur le fonctionnement de l'oreille interne, sur la synchronisation des gestes et donc sur la motricité globale ou fine, sur la construction d'une identité vocale personnelle ainsi que sur le développement de la mémoire auditive, visuelle et kinesthésique. Par ailleurs, interpréter une œuvre au départ d'une représentation graphique (quelle qu'en soit la nature) mobilise une série de fonctions cognitives se traduisant par une multitude de connexions à l'intérieur du cerveau et facilitant ainsi un intense développement intellectuel et moteur.

En outre, interprète ou auditeur, chaque individu est confronté à un phénomène sonore au sein duquel deux logiques sont en tension perpétuelle : d'un côté, la musique sollicite la sensibilité du praticien ou de l'auditeur, sensibilité singulière où la subjectivité échappe souvent à toute analyse rationnelle ; de l'autre, les langages utilisés restent extrêmement formalisés dans le temps et l'espace et mobilisent la capacité et le besoin de chacun à rationaliser – comprendre – le phénomène sonore et en l'espèce musical. On voit dès lors combien, dans des perspectives différentes mais parfois complémentaires, la musique, de sa pratique à son écoute, peut être mobilisée pour accompagner ou conduire des démarches thérapeutiques soutenant la reconstruction d'une personnalité ou remédiant à des difficultés de différentes natures.

C'est pour les mêmes raisons que des écoutes ou des pratiques musicales mal conduites peuvent engendrer des situations dangereuses pour la santé physique ou psychique. Le niveau sonore de diffusion de la musique et donc de sa perception, non seulement peut affecter la qualité de ce que l'on entend et masquer ce qui en fait l'essence, mais il peut aussi lourdement peser sur la physiologie de l'audition jusqu'à l'altérer définitivement avec des conséquences potentiellement psychiques et sociales importantes. Ces constats aujourd'hui partagés engagent à interroger les pratiques musicales d'interprétation ou de diffusion, qu'il s'agisse du développement des « esthétiques amplifiées », des conditions sonores du spectacle vivant, du développement massif de la compression du signal sur tous les vecteurs de diffusion de la musique au bénéfice – supposé – des pratiques individuelles « nomades ».

Entre questions de santé publique et questions de société, les élèves peuvent ainsi être engagés à s'interroger sur les liens qu'entretient la musique avec les possibilités du corps et celles du cerveau. Ils peuvent être amenés à analyser leurs propres pratiques à cette lumière et identifier les exigences induites pour, non seulement préserver toutes leurs capacités auditives et musicales sur le temps long, mais également comprendre la nécessité des politiques de prévention individuelles et collectives.

- Au départ du champ de questionnement « **La musique, l'homme et la société** » et de la thématique « **Droit et économie de la musique** »

La musique vivante ou enregistrée, sa création et sa diffusion relèvent d'une économie particulière qui cherche à préserver les intérêts de tous ses acteurs tout en permettant au plus grand nombre d'y accéder. Cette économie repose sur des règles de droit qui tentent de construire un compromis satisfaisant entre des intérêts volontiers contradictoires, ceux des artistes tout d'abord, mais aussi ceux des nombreux acteurs qui organisent la chaîne de production et de diffusion permettant aux artistes d'atteindre leur public. Étudier l'économie du secteur musical, c'est découvrir les multiples rouages qui permettent à la création d'un artiste de toucher un large public. Ils sont autant de métiers dont la valeur ajoutée est à chaque fois indispensable à la bonne marche du secteur.

Depuis le milieu du XIX^e siècle et l'avènement du droit d'auteur, le droit de protection des auteurs n'a cessé d'évoluer. Avec l'avènement du numérique et de l'Internet renforcé par la mondialisation des échanges, il est aujourd'hui plus que jamais en débat, en tension entre le besoin légitime de rémunération des auteurs et les nouveaux modèles de diffusion de la musique qui se sont développés. En conséquence, l'équilibre économique entre musique vivante et musique enregistrée ne cesse lui aussi d'évoluer, le développement de la première ayant partie liée avec la puissance considérable de la seconde.

Plusieurs questionnements qui président à la mise en œuvre du programme de l'enseignement de spécialité en sciences économiques et sociales en classe terminale peuvent ainsi opportunément croiser l'étude la thématique « Droit et économie de la musique » de la spécialité musique. Qu'il s'agisse d'étudier par exemple la notion de croissance, ses sources et ses défis, ou bien les ressorts du commerce international et l'internationalisation de la production, l'économie de la musique peut devenir une focale intéressante à investir en perspective de l'élaboration d'une question susceptible d'être présentée par le candidat lors du Grand oral.

- Au départ du champ de questionnement « **Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie** » et de la thématique « **Mondialisation culturelle : diversité, relativité et nouvelles esthétiques** »

Aux enjeux géopolitiques et géoéconomiques de la mondialisation s'ajoutent des enjeux géoculturels pour le développement et la maîtrise desquels la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle, adoptée en novembre 2001, et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, traité adopté en octobre 2005 à Paris (Unesco), proposent des points de départ pour mener une réflexion approfondie avec les élèves.

D'aucuns considèrent la disparition de langues, de traditions et de cultures ancestrales comme une conséquence néfaste de la mondialisation menant progressivement à la déculturation de certaines populations. Par ailleurs, si les XVIII^e et XIX^e entraînaient l'acculturation par l'imposition de valeurs, de normes et de savoirs (les missions religieuses, les cours d'alphabétisation, etc.), si le XX^e l'imposait par l'uniformisation d'une culture dans le cadre du libre-échange (américanisation), la maîtrise de l'outil Internet au XXI^e pourrait être décisive pour le maintien ou le retour à l'expression d'identités culturelles et donc la possibilité à chacun de garder sa place dans ce « jeu d'influences réciproques ». Ne pas maîtriser Internet, ce serait peut-être aujourd'hui rester dans l'état de dépendance culturelle issue d'un mode de fonctionnement propre au XX^e, celui de l'uniformisation et donc de l'acculturation.

Par ailleurs, des populations sont privées d'accès à Internet. Dans quelle mesure la globalisation des relais médiatiques est-elle la cause de l'essor d'une culture mondialisée ? Dans quelle mesure la crainte d'une homogénéisation de la culture, résultat de la libéralisation des échanges, est-elle fondée ? La diffusion de produits standardisés par les industries culturelles, favorisée par le développement des nouvelles technologies dès la fin du XX^e siècle, sonne-t-elle le glas de la diversité culturelle ? Quels sont les réalités et le poids du lissage de la diversité culturelle et plus précisément des cultures musicales ?

André Comte-Sponville apporte un élément de réponse en affirmant que les différentes civilisations, du fait même de la mondialisation, « seront de moins en moins homogènes et immuables, car toutes s'interpénètrent et s'influencent ». La musique n'est pas en reste, qui passe, par exemple, au XX^e siècle, du goût pour l'exotisme musical et l'influence des musiques populaires et ethniques dans la musique savante occidentale, à la production importante d'œuvres issues d'un métissage culturel, notamment dans le domaine du jazz, et évolue désormais vers le succès grandissant de la *World Music*.

Les crises contemporaines interrogent cependant cette évolution bien qu'elle apparaisse souvent inexorable. Cette mondialisation culturelle en marche est-elle conciliable avec la préservation de traditions séculaires qui font l'identité des hommes et de leurs cultures ? Si les métissages ouvrent de nouvelles voies esthétiques, permettent-ils pour autant de préserver la diversité des esthétiques culturelles que nous avons reçue en héritage ? Portées par des industries musicales puissantes mobilisant les outils médiatiques contemporains et les services de diffusion numérique qui leur sont associés, les musiques ne risquent-elles pas de devenir des biens de consommation comme d'autres au détriment de leur dimension artistique singulière ? Partant, ce mouvement pourrait-il nier la relativité des cultures, les liens denses et touffus qui les relient les unes aux autres, pour privilégier une doxa mondialisée imposant sa loi aux goûts et à la création ?

- Au départ du champ de questionnement « **Culture musicale et artistique dans l'histoire et la géographie** » et de la thématique « **Musique : témoin et acteur de l'histoire** »

Le musicien et son œuvre ne peuvent être dissociés de leur temps et du contexte dans lequel ils évoluent. Vivant de la commande, à la solde de puissants mécènes ou de pouvoirs constitués, multipliant les activités d'interprète ou d'enseignant, l'artiste musicien s'inscrit dans les grands enjeux de son époque et témoigne à sa façon des problématiques qui lui sont contemporaines. Une très grande partie du répertoire musical ne peut se comprendre qu'à la lumière du contexte dans lequel il a vu le jour. Comment faire abstraction du contexte historique européen qui a accompagné la création beethovénienne ? Comment détacher la musique de Monteverdi de son environnement social et politique ? Comment comprendre l'œuvre de Corelli sans prendre en compte l'évolution de la facture instrumentale à la même époque ?

Par ses dimensions émotionnelles et sensibles, la musique peut également porter des messages, des significations de différentes natures. Messages institutionnels codifiés, messages de révolte, messages de rassemblement ou d'identité, messages spirituels, messages d'amour, sa plasticité lui confère une grande puissance de communication. L'histoire de la musique comme celle des civilisations ne cessent de témoigner de ces rapports étroits entre la musique, sa création et ses usages, et les questions qui animent la vie et l'évolution des sociétés.

Les élèves musiciens peuvent ainsi croiser des questions portées par différentes spécialités suivies en classe terminale. En sciences économiques et sociales, la question intitulée « Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ? » peut ainsi interroger la place et le rôle de la musique dans cette perspective. La thématique « L'homme, le monde, le destin » de la spécialité littérature et langues et cultures de l'Antiquité peut permettre aux élèves de s'interroger sur la place des mythes dans la construction des valeurs occidentales contemporaines.